

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Développement durable, où en est-on ?

Présenté lors de la séance du 1er décembre 2023, le rapport annuel sur le développement durable est l'occasion de mettre en avant les réalisations et les avancées très concrètes sur ce vaste sujet qui englobe l'ensemble des politiques publiques du Conseil départemental.

Publié le 01/12/2023 -- Temps de lecture: 15 minutes



Un accent particulier sur la dimension humaine

Le concept de développement durable ne recouvre pas uniquement les domaines des économies d'énergie, de la mobilité, de l'innovation technique, du soutien à une agriculture de proximité et de qualité, de la préservation des espaces naturels sensibles... Il concerne aussi la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations et de manière plus générale l'épanouissement des êtres humains.

Cette dimension humaine du développement durable est totalement prise en compte dans les politiques publiques conduites par le Conseil départemental, chef de file des politiques sociales.

Faire vivre la démocratie locale dans la concertation et la transparence est un leitmotiv permanent qui anime les élus et les équipes du Conseil départemental. Informer sur leurs droits les Gardoises et les Gardois, rendre accessibles à tous les services de la collectivité, c'est dans cet esprit que les Maisons du Conseil départemental ont été créées, en formule fixe, ou en formule mobile pour être présentes sur tous les territoires, même les plus éloignés.

Consultation et concertation

L'année qui se termine a vu la concrétisation de la refonte des politiques publiques de la collectivité départementale avec l'adoption du Schéma départemental des sports, du Schéma des mobilités, du Schéma du tourisme et des loisirs et dernièrement du Schéma des enseignements artistiques. La concertation se termine pour le Schéma de l'économie sociale et solidaire.

Tous ont fait l'objet d'une large consultation en amont car la collectivité place l'usager au cœur de ses politiques publiques afin d'être au plus près des attentes des Gardoises et des Gardois.

Une nouvelle concertation très large sera lancée au tout début de l'année 2024 et concernera la démarche Eau et Climat dont le diagnostic et la stratégie avaient été approuvés fin 2020. Cette démarche d'animation et de concertation a pour but de construire avec les Gardoises et les Gardois, notre capacité d'adaptation et de résilience au changement climatique.

Rapport de situation

RAPPORTS

Rapport de situation en matière de développement durable



2023

1 documents

Publié le 01/12/2023 -

Le rapport annuel sur la situation en matière de développement durable que la collectivité doit présenter chaque année en amont du débat d'orientation...



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76